

Remarques sur l'emploi du pronom personnel sujet en rouergat moderne

Autor(en): **Stroh, Hans**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **35 (1971)**

Heft 139-140

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REMARQUES SUR L'EMPLOI DU PRONOM PERSONNEL SUJET EN ROUERGAT MODERNE *

Depuis le début de mes études occitanes — il y aura bientôt trois ans — j'ai été frappé par le fait que le *ieu* occitan ne correspond pas exactement au *moi* français, comme on pourrait être tenté de le croire. L'impression s'est dégagée que le pronom personnel sujet occitan, qui est un pronom tonique, n'est pas l'équivalent du pronom personnel tonique en français. Comme j'ai voulu savoir quelle était en effet la différence qui séparait ces deux séries de pronoms, j'ai consulté les grammaires. Or, je n'y ai pas trouvé les renseignements que je cherchais.

Le premier qui, à ma connaissance, ait vu le problème, est Victor Bruswitz, un Suédois, qui a consacré un livre au pronom personnel dans la langue des félibres. Cependant, il est loin de résoudre le problème qui nous intéresse ici. Il se contente d'appeler abusif l'emploi du pronom personnel sujet qu'il est incapable d'expliquer. Prenons un exemple. Il est tiré des *Contes dels Balssàs* de Jean Boudou. Voici la situation. Au cours d'une veillée, on s'amuse à poser des devinettes. A la question « De qu'es acò que s'en va de la Nogairiè a Paris sens se mudar de plaça ? », il est répondu : « La mia pensada ! Es de la mia pensada que vòls parlar cabtèt. Aital quand *ieu* sosqui/m'en vau de la Nogairiè a Paris e me bolègui pas de plaça ¹ !... »

Or, quelle est la valeur de ce pronom personnel ? Il n'appuie certainement pas sur la personne qui parle. On peut constater qu'il n'y a aucune insistance, aucune opposition (d'ailleurs à qui ?). Le pronom exprime-t-il alors une forte émotion, comme ce serait théoriquement possible ? La situation, calme et sans accent dramatique, ne permet pas de le croire. A moins

* Communication présentée au VI^e Congrès de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montpellier, en août 1970.

1. Boudou, *Contes dels Balssàs*, p. 18.

que le pronom ne veuille souligner l'intensité de la pensée, je n'ai aucune explication à proposer.

Mais ce n'est pas tellement l'explication qui importe ici. En citant cet exemple — et il n'est pas le seul de son genre — je voudrais attirer votre attention sur les problèmes que pose ce pronom dont l'emploi peut sembler si clair et si facile. Mon but est double. Je voudrais d'abord vous donner à l'aide d'une statistique une idée de l'importance matérielle du fait. Puis je voudrais montrer, d'une façon fragmentaire seulement, en quoi consiste le caractère complexe, sinon contradictoire, du pronom sujet en occitan.

En essayant de me rendre compte de l'importance quantitative du fait, j'ai établi une statistique. Ce faisant j'ai suivi trois principes. 1^o Les auteurs à qui j'allais me référer devaient appartenir à un seul et même parler. Les résultats ainsi obtenus seraient plus sûrs que si j'avais mélangé des exemples provenant de parlars différents. 2^o Ces auteurs devaient être contemporains ou à peu près. Mon étude était destinée à éclairer l'usage moderne. 3^o Les écrits pris en considération ne devaient être que des œuvres en prose. La poésie serait exclue, car la contrainte que le vers peut exercer sur la langue aurait pu falsifier le résultat.

La région dont la littérature a le plus naturellement répondu à ces exigences est le Rouergue. Les auteurs à qui j'ai fait appel sont : Bessou, Mouly, Boudou, Pradel, Fournier et Gayraud. Bessou est représenté avec 1 090 pages, Mouly avec 800, Boudou avec 770, Pradel avec 280, Fournier avec 210 et Gayraud avec 180 pages. Parmi les auteurs dont l'œuvre en prose compte plusieurs titres, Bessou et Boudou sont représentés par la totalité de leurs écrits en prose. Les lectures qui sont à la base de cette statistique s'étendent sur 3 300 pages.

Sur ces plus de 3 000 pages j'ai rencontré plus de 2 200 pronoms sujets. Cela veut dire que sur 100 pages il y a en moyenne 68 pronoms. Naturellement ce chiffre varie selon les auteurs sur lesquels s'appuie cette étude. Sur 100 pages nous avons chez Boudou 100 pronoms, chez Gayraud 100, chez Mouly 89, chez Fournier 56, chez Bessou 37, et chez Pradel 26 pronoms. On voit que les écrivains diffèrent sensiblement les uns des autres. Ceux qui s'écartent le plus de la moyenne sont Boudou et Gayraud d'une part, et Pradel d'autre part. Si j'avais dès le début de mes études occitanes l'impression que certains auteurs ont une prédilection pour le pronom sujet et que d'autres en font un usage moins étendu, je la vois maintenant confirmée par les chiffres.

Ces chiffres, il faut le dire cependant, ne sont que des approximations.

Mais comment expliquer les différences qu'elles font apparaître ? D'abord il me semble difficile de croire qu'elles soient inhérentes à la langue même. Nous sommes en présence d'un seul et même parler. Mais parmi les nombreuses possibilités que nous offre la langue chaque auteur fait son choix à lui, selon ses tendances personnelles. J'ai pu me convaincre que la fréquence du pronom sujet dépend de deux facteurs essentiels : 1^o du sujet et des exigences qu'il pose, 2^o de l'auteur, de son tempérament et de son goût, bref de son style.

Ceci dit, il se pose la question de savoir quel est le pronom le plus fréquent et quel est le pronom le moins fréquent. Le pronom qui se trouve à la tête de toute la série, et de loin, est *ieu* avec 43 % de tous les pronoms enregistrés. Viennent ensuite par ordre décroissant : *el* avec 16, *ela* avec plus de 11, *tu* avec 11, *nautres* avec presque 11, *vautres* avec 3, *eles* avec presque 3 et *vos* avec presque 2 %. En d'autres mots : le pronom *ieu* fournit à lui tout seul presque la moitié de tous les pronoms et à peu près autant que tous les autres pronoms ensemble.

Groupons maintenant ces chiffres selon les personnes grammaticales. Alors la première personne à elle seule comprend 54 % de tous les exemples, la troisième personne fait 30 %, la deuxième personne n'atteint que 16 %. Ce résultat confirme l'impression que le pronom sujet représente le plus souvent la personne de celui qui parle. On voit par contre qu'il se réfère le moins souvent à la personne à qui l'on parle.

Enfin, si l'on considère le résultat sous le double angle du singulier et du pluriel, on constate que le singulier représente 84 % de tous les pronoms, tandis que le pluriel n'en compte que 16 %. Donc le pronom personnel sujet s'emploie surtout au singulier.

Considérons maintenant le pronom en ce qui concerne sa place par rapport au verbe. Aucun grammairien n'est très explicite là-dessus. Selon Piat, elle est indifférente. Selon Anglade, et je le cite : « Le pronom personnel ne s'emploie pas ordinairement devant les verbes, sauf quand on veut insister sur la personnalité du sujet. » Aucun grammairien n'a distingué l'antéposition facultative de l'antéposition obligatoire, ni fait la même distinction pour la postposition. Seul Robert Lafont a défini le cas où le pronom fonctionne comme introductif. Et dans ce cas-là le pronom est par sa définition même placé avant le verbe.

Voici ce que disent les chiffres, sans vouloir établir une règle. Sur plus de 2 000 pronoms, 74 % sont placés avant le verbe, 26 % sont placés après le verbe. On peut dire en d'autres mots que les trois quarts des pronoms

sujets se trouvent avant le verbe, tandis qu'un seul quart se trouve après le verbe. Bien entendu, les différents auteurs s'écartent plus ou moins de cette moyenne.

La tendance la plus nette à l'antéposition du pronom s'observe chez Bessou avec 82 %. Viennent ensuite : Pradel avec 80, Mouly avec 75, Boudou avec 71, Fournier avec 68 et Gayraud avec 67 %. Pour la postposition c'est l'ordre inverse.

Les différentes formes du pronom personnel ont également leurs tendances caractéristiques. De tous les pronoms c'est *elles* qui, avec 87 % des cas, est le plus souvent placé avant le verbe. Cependant ce pourcentage, comme celui de *vos* et de *vautres* repose sur une base assez faible. Par contre, il est absolument sûr pour le pronom *ieu*. Il est calculé sur le total de 984 exemples et il s'élève à 79 %. Suivent les autres pronoms : *el* avec 76, *nautres* avec 75, *tu* avec 69, *ela* avec 61, *vautres* avec 55 et *vos* avec 51 %. La tendance à la postposition s'établit facilement par le pourcentage complémentaire.

Si nous groupons les pronoms selon les personnes grammaticales auxquelles ils appartiennent, nous constatons que c'est la première personne qui avec 78 % a la plus forte tendance à l'antéposition. Elle est suivie de la troisième personne avec 72 %. En dernière position se trouve la deuxième personne avec 64 %. C'est donc la deuxième personne qui a la moins forte tendance à l'antéposition.

En ce qui concerne le singulier et le pluriel, les pourcentages ne varient pas sensiblement. L'antéposition obtient 74 % au singulier contre 73 % au pluriel.

Les pourcentages ont été calculés selon ce schéma pour tous les auteurs représentés dans cette statistique et pour toutes les formes du pronom. J'ai également établi les divergences de la moyenne. Mais ces résultats et leur interprétation dépasseraient le cadre de cet exposé.

J'en viens à la dernière partie de mon propos : donner une idée de la variété et de la complexité des emplois du pronom personnel. Jusqu'ici personne n'avait tenté une vue d'ensemble. Chacun des grammairiens que j'ai consultés, ne fait que donner son point de vue plus ou moins fragmentaire. Cependant, je ne voudrais pas les passer sous silence, et, comme mon but n'est pas de faire ici l'historique du problème, je me bornerai à les énumérer par ordre alphabétique. Ce sont : Alibert, Allanches, Anglade, Brusewitz, Ladoux, Lamouche, Piat, Ronjat et Salvat. Cette liste ne concerne que les grammairiens qui se sont occupés des parlers languedo-

ciens. Les auteurs de grammaires purement provençales n'y figurent pas. Mais je me ferai un devoir de citer les deux chapitres que Robert Lafont a consacrés, l'un au pronom personnel, l'autre au syntagme verbal-pronominal. De même, je tiens à mentionner l'article dans lequel Charles Rostaing a étudié l'emploi du pronom personnel sujet dans la prose de Mistral.

Je crois que les emplois du pronom personnel qui ont reçu une définition jusqu'à ce jour peuvent être répartis en trois groupes :

1^o les cas où le pronom sert à appuyer sur la personne qu'il représente,

2^o les cas où il sert à préciser la personne dont il s'agit,

3^o les cas où il ne sert ni à renforcer ni à préciser la personne, c'est-à-dire les cas où il est vide de toute représentation personnelle.

Le premier groupe qui comprend les faits d'insistance et de parallélisme est trop bien connu pour qu'il soit nécessaire de citer des exemples. Parmi le deuxième groupe figure le cas de l'amphibologie que le pronom permet d'éviter. Mais il s'agit aussi des formes de l'imparfait et du conditionnel (et des temps composés respectifs) qui, par leur homophonie, ne sont pas capables de distinguer la troisième de la première personne du singulier. Mais c'est le troisième groupe qui me paraît le plus curieux. Il s'agit des emplois soi-disant explétifs.

Ainsi le pronom personnel peut, loin de toute représentation personnelle, servir d'outil de coordination, comme l'a montré Robert Lafont. « Sabi pas coci faguèron per lo decidir, mas, quand se'n anèron, *el* los acompanhaba ¹. » Dans cet exemple, qui est de Fournier, le pronom intervient au sortir de la faille rythmique entre un premier et un deuxième segment de l'énoncé. Cet emploi existe donc en rouergat moderne. Mais il semble qu'il soit très rare et pas du tout obligatoire.

Puis il y a l'emploi encore mal défini du pronom personnel pour des raisons rythmiques. Dans le conte « L'aucèl blu » de Boudou, l'oiseau dit à la jeune fille : « L'autre jorn *ieu* m'arrèstèri ². » C'est ici le rythme de la prose qui demande l'emploi du pronom.

Placé devant le verbe *èstre*, le pronom *vos* peut marquer le respect. C'est ainsi que dans le conte « La catedrala » de Boudou, la pauvre vieille femme s'adresse au juge tout-puissant : « Senher... Monsenhor... *Vos* sètz Liòctenent Criminal a la Cort Senescala. Es sens apèl lo vòstre jutjament ³. »

1. Ricon de Laurens = Fournier, *Contes de Sibôt*, p. 110.

2. Boudou, *Contes del meu ostal*, p. 30, 32, 34, 36.

3. Boudou, *Contes dels Balssàs*, p. 186.

Le pronom personnel peut être employé pour annoncer une affirmation grave et solennelle. L'exemple suivant est de Boudou. Voici dans le conte « La fe de Gravas » un pasteur huguenot qui exhorte ses frères, qui sont assiégés dans un château : « Fraires meus, es per la fe que serem sauvats ! per la sola fe !... De vertat *ieu* vos disi qui dins cent ans d'aici quand se parlarà d'aquel castèl, se dirà la fe de Gravas ¹. » Ce *ieu* ne veut certainement pas mettre en relief la personnalité du prédicateur. Mais celui-ci l'emploie pour souligner la portée historique de l'événement.

On trouve un tour analogue dans le Nouveau Testament traduit par le chanoine Cubaynes. Jésus a l'habitude (comme on sait) de souligner le caractère solennel de sa parole par la formule : « En vertat, *ieu* vos disi... » Il ne s'agit nullement de mettre en avant sa propre personne, ce que prouve le texte latin : Amen dico vobis... Le pronom, qui — cela va de soi — précède le verbe, est ici comme une plate-forme, comme un piédestal, d'où est prononcée une parole particulièrement importante. Certes, il ne s'agit pas d'une règle proprement grammaticale, mais d'un emploi qui me semble bien caractérisé.

Finalement le pronom personnel peut avoir une forte valeur affective. En effet, il se rencontre volontiers dans des phrases exclamatives, dont quelques-unes sont même devenues des tournures figées. La plupart des exemples qui illustreront cet emploi sont pris dans l'œuvre de Bessou.

Que farai iéu ? que debendrai iéu ? oun-t-anarai ? oun tirarai ? lou méu Croumirou es bengut fat ² !

Ah ! malur de moun amo, qu'ai faj iéu ³ !

Paure Flouran ! (...) qu'on boun amic que nautres perden aqui ⁴ !

Ah ! qu'un brabe ome que iéu ai perdu aqui ⁵ !

Ah ! lebreto ma sourreto, (...) coussi tu benes à perpau per me serbi de cabaletto ⁶ !

Paure catet de Glaudi, coussi tu sièros lèu òuplidat ⁷ !

J'ai choisi deux autres exemples dans les contes de l'abbé Fournier :

Que sôï ieu maluroza ⁸ !

1. Boudou, *Contes dels Balssàs*, p. 122.
2. Bessou, *Countes de la Tata Mannou*, p. 51.
3. Bessou, *Contes de l'Ouncle Janet*, p. 80.
4. Bessou, *Countes de la Tata Mannou*, p. 119.
5. Bessou, même ouvrage, p. 83.
6. Bessou, même ouvrage, p. 102.
7. Bessou, *Countes de l'Ouncle Janet*, p. 155.
8. Fournier, dans *Paizans del Roergue*, p. 224.

Que sôï ieu nèci de trigossar aquel côfre tot cussonat e que val pas lo portar ¹.

Et voici encore un exemple assez curieux pris dans le roman du renard que nous devons à Pradel :

O ! carramanha de carramanhon ! Que veni ieu de la riscar bèla ² !

C'est le renard qui l'a échappé belle et qui frissonne toujours à l'idée que la servante ait pu l'enfermer dans le poulailler.

Dans aucune de ces phrases l'accent n'est mis sur la personne qui parle ou dont il est question. Le pronom ne fait que traduire une forte émotion. Cet emploi ne se trouve pas seulement au Rouergue. D'autres parlers le connaissent aussi. Mais cela ne veut pas dire que la présence du pronom personnel soit obligatoire dans toute phrase exclamative. Ainsi Pradel peut fort bien faire dire à ses personnages : « Jès, que soi tòni ! » ou « Que sèm contents ! » Si donc l'emploi du pronom sujet dans les phrases exclamatives n'obéit pas à des considérations grammaticales, on doit l'attribuer à l'intention stylistique ou au tempérament de l'auteur. Mais il faut retenir de toute façon que cet emploi n'est pas réservé à un style savant et littéraire. On aura pu se convaincre qu'il appartient à la langue vivante et populaire.

En face de tous ces emplois on conviendra que le pronom personnel sujet est d'un comportement bien bizarre et d'un caractère pour le moins déroutant. L'occitan ne s'en rendra peut-être pas compte. Mais l'étranger ne manquera pas de s'en apercevoir. Un seul et même morphème — et cela vaut pour toute la série — est capable d'assumer les fonctions les plus diverses et de prendre des valeurs même contradictoires selon la fonction qu'il remplit. Il apparaît tantôt plein, tantôt vide, au sens de la représentation personnelle. Il peut tout aussi bien servir d'outil d'ajustement logique et signifier le refus de la logique en prenant une valeur fortement affective. Dans bien des cas, il faut un effort de réflexion pour comprendre l'emploi qui en est fait. Et il arrive aussi qu'on ne puisse pas lever l'ambiguïté qui plane sur lui. Plus d'une fois, il m'a fait penser au personnage mythologique de Protée tel que Cubaynes le décrit dans sa traduction des Géorgiques de Virgile : ... « tant-lèu lo tendràs a fòrsa de man e de cadenas, el, per te jogar, cambiarà de còrps. (...) Mas en mai de fòrmas el se mudarà,

1. Fournier, *Contes de Sibôt*, p. 82.

2. Pradel, *Trussa-Crestas e Sanisson*, p. 100.

Revue de linguistique romane.

en mai tu, mon fil, encrancaràs la fôrta cadena ¹. » Sera-t-il possible de réduire le pronom personnel sujet à un dénominateur commun et de l'expliquer à l'aide d'un système cohérent ? C'est la question que je me suis posée et qui n'a pas fini de m'intriguer.

Hans STROH.

1. Cubaynes, *Las Georgicas*, p. 149.